

AVIS DE CONCOURS

Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Saint-Martin-de Fontenay, 17 rue de Biganos, 14320 SAINT-MARTIN-de-FONTENAY, F, Téléphone : (+33) 6 04 42 04 00 Courriel : responsable-des-services@saintmartindefontenay.fr

Code NUTS : FR251

Adresse(s) internet :

Adresse principale :

Adresse du profil acheteur : <https://www.uamc14.org/>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.uamc14.org/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.uamc14.org/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Restructuration et extension de l'école primaire communale de Saint-Martin-de-Fontenay

Numéro de référence : SMF-2021-002

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71000000-8

Descripteur supplémentaire :

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

II.2.4) Description des prestations :

CONCOURS RESTREINT de MAITRISE d'ŒUVRE avec remise de prestation ESQUISSE

en vue d'attribuer un marché de services sans publicité ni mise en concurrence préalable avec le lauréat ou l'un des lauréats d'un concours, en application de l'article R2122-6 du décret n°2018-1075 (entré en vigueur au 1^{er} avril 2019).

Le concours porte sur la Restructuration et extension de l'école primaire communale de Saint-Martin-de-Fontenay

Lieu d'exécution : Ecole primaire Charles Huard, rue de Biganos, 14320 Saint-Martin-de-Fontenay

Caractéristiques du projet :

Réhabilitation de bâtiment et construction neuve.

Base programme : 10 classes maternelle et élémentaire, périscolaire et restauration.

Surface plancher existant mobilisable : estimé 1 360 m²

Surface globale du projet après restructuration – extension : estimé 2 151 m²

Les travaux seront réalisés hors site occupé avec délocalisation temporaire de l'école (installation provisoire incluse dans le projet).

Projet RE2020 + BBC rénovation avec démarche environnementale sans certification.

Enveloppe financière affectée aux travaux : 3 520 000 € HT.

Etudes mission de base avec VISA et études EXE partielles (lots fluides) + missions DIAG pour les bâtiments existant, mission synthèse SYNTH, mission complémentaire coordination SSI.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.10) Critères de sélection des participants :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Compétences exigées : architecture, économie de la construction, études thermiques et fluides (électricité chauffage plomberie ventilation office cuisine), SSI, acoustique, structure

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : OUI

Indiquer profession : ARCHITECTE

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.2) Type de concours

Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

ou Nombre minimal / Nombre maximal :

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés :

IV.1.9) Critères d'évaluation des projets :

Pluralité de critères ; le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de la consultation

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation

29 octobre 2021 – 12:00 heures

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :

30 novembre 2021

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

FR français

IV.3) RÉCOMPENSES ET JURY

IV.3.1) Information sur les primes

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s) : OUI

Nombre et montant des primes à attribuer : 15 000 euro(s) HT pour chaque candidat ayant remis une prestation complète et conforme au règlement de la consultation, sur avis du jury ; prime déduite du futur contrat de maîtrise d'œuvre pour le lauréat.

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : OUI

IV.3.4) Décision du jury

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : OUI

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés :

Le jury est composé de 9 membres à voix délibérative sous la présidence du maire, et constitué de la façon suivante :

6 membres élus de la commission de la Commune

3 membres au titre des personnes possédant la qualification exigée des candidats ou une qualification équivalente

D'autres membres pourront participer au jury avec voix consultative lorsqu'ils auront été invités par la présidente du jury.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de CAEN, 3 rue Arthur Ieduc, BP 25086 – 14050 CAEN cedex 4, F,

Téléphone : (+33) 2 31 70 72 72, Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du Tribunal administratif de CAEN, 3 rue Arthur Ieduc, BP 25086 – 14050 CAEN cedex 4, F, Téléphone : (+33) 2 31 70 72 72, Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

14 septembre 2021